

Lula: Pourquoi veut-on me condamner ?

Article publié dans le journal Folha de S.Paulo le 18 octobre 2016.

Dans mes quarante ans d'activité publique, ma vie personnelle a été fouillée en permanence par les organismes de sécurité, par mes adversaires politiques, par la presse. Pour avoir lutté en faveur de la liberté d'organisation des travailleurs, j'ai été arrêté, condamné comme subversif par l'infâme Loi de Sécurité de la dictature brésilienne. Néanmoins on n'a jamais trouvé un acte malhonnête de ma part.

Je sais tout ce que j'ai fait avant, pendant et après avoir été président de la république. Je n'ai jamais rien fait d'illégal, rien qui puisse hanter mon histoire. J'ai gouverné le Brésil avec sérieux et dévouement, parce que je savais qu'un travailleur ne pouvait pas échouer dans sa fonction de président. Les fausses accusations qu'on m'a fait ne visaient pas exactement ma personne, mais le projet politique que j'ai toujours représenté : celui d'un Brésil plus juste avec des opportunités pour tous.

Aux veilles de mes 71 ans, je vois mon nom au centre d'une vraie chasse judiciaire. On a dévoilé mes comptes personnelles, ceux de mon épouse et de mes enfants ; on a intercepté mes communications téléphoniques et divulgué le contenu de mes conversations ; on a envahi ma maison et m'ont même conduit de force à être interrogé en justice, sans un motif raisonnable et sans fondement légal. Ils sont à la recherche d'un crime duquel m'accuser, mais il n'en ont pas trouvé, et n'en trouveront pas.

Depuis que cette chasse a commencé, à la campagne présidentielle de 2014, je parcours les chemins de la justice sans préjudice de mon agenda. Je continue à voyager dans le Pays à la rencontre des syndicats, des mouvements sociaux, des partis, afin de discuter et de défendre le projet de transformation du Brésil. Je ne me suis pas arrêté pour me plaindre ni n'ai arrêté la lutte pour l'égalité et la justice sociale.

Pendant ces rencontres, je renouvelle la foi que j'ai dans le peuple brésilien et dans le futur du Pays. Je constate que chaque conquête faite pendant les gouvernements du Parti des Travailleurs vit encore dans la mémoire de notre peuple. Le Bolsa Família (allocation familiale instituée dans mon gouvernement), l'Électricité pour Tous, Minha casa, minha vida (programme de logement populaire), le nouveau Pronaf (Programme nationale d'appui à l'agriculture familiale), le programme d'acquisition d'aliments, l'augmentation des salaires dans leur ensemble, ont procuré la plus grande vague d'ascension sociale de tous les temps.

Les gens n'oublieront pas les millions de jeunes pauvres et noirs qui ont eu accès à l'enseignement supérieur ; ils vont résister aux regressions, parce que le brésiliens ne veulent plus voir leurs droits éliminés.

Je ne peux pas me taire, cependant, face aux abus commis par des agents de l'État qui se servent de la loi comme instrument de persécution politique. Il suffit d'observer les derniers moments des élections municipales pour constater cette chasse au PT : l'acceptation d'une dénonciation contre ma personne cinq jours après sa présentation, et la détention de deux anciens-ministres de mon gouvernement ont été des épisodes spectaculaires qui certainement ont influencé leur résultat final.

Je n'ai jamais pratiqué, autorisé ou bénéficié d'actes illicites à la Petrobras ou dans n'importe quel autre département du gouvernement. Depuis la campagne électorale de 2014, on travaille un scénario où le PT n'est plus un parti, mais une « organisation criminelle », et moi son chef. Cette idée a été répétée sans répit dans les titres de la presse, sur la une des journaux et à la radio et à la télé. On veut la prouver de force, puisqu'il « n'y a pas de faits, mais des convictions », (selon a dit un juge).

Je n'écarte pas l'idée que mes accusateurs croient à cette thèse malicieuse, peut-être en jugeant autrui par leur propre code moral. Mais ça saute aux yeux la différence de proportion qui existe entre les milliardaires déviations investiguées et ce qu'on a indiqué comme le soi-disant butin du « capo », ce qui met en évidence le leurre de ce récit.

Je vois aussi une dangereuse ignorance des agents de la loi quant au fonctionnement du gouvernement et des institutions. Je suis arrivé à cette conclusion pendant les témoignages que j'ai fait aux commissaires et promoteurs qui ne savaient pas comment fonctionne un gouvernement de coalition, quel est le parcours d'une mesure provisoire, comment on procède à un appel d'offres, comment se fait son analyse et son approbation collégiée et technique, des financements dans une banque publique comme la BNDES (banque nationale de développement)

Du reste, pendant ces témoignages on n'a rien demandé d'objectif sur les hypothèses de l'accusation. J'ai même le sentiment que ce n'étaient que des rites bureaucratiques vides, juste pour accomplir des étapes et répondre aux formalités du procès. Décidément, ça ne servirait pas à l'exercice concret de la défense.

Après deux ans d'opérations médiatisées, toujours avec fracas, ils n'ont rien trouvé capable de lier mon nom aux déviations investiguées. Aucun centime qui ne fût pas déclaré dans mes comptes, aucune fausse société, aucun compte secret.

Il y a vingt ans que j'habite le même appartement dans la ville de São Bernardo. Parmi les dizaines d'accusés délateurs, aucun n'a déclaré avoir traité d'acte illégal ou malhonnête avec moi, en dépit de l'insistance des agents publiques pour qu'ils le fassent, même comme condition pour l'obtention de bénéfices.

La légèreté, la démesure et le manque de fondement légal des dénonciations sont surprenantes et provoquent de l'indignation, ainsi que la difficulté avec laquelle elles

sont traitées en jugement. Ils n'y tiennent pas compte des faits, des preuves, des normes du procès. Tout est dénoncé et processé par simple conviction des accusateurs – c'est grave que les instances supérieures et les organismes de contrôle fonctionnel ne prennent pas de mesures contre ces abus.

On m'accuse, par exemple, d'avoir reçu de façon illicite un appartement qui ne m'a jamais appartenu – et ça par la simple raison que je n'ai pas voulu l'acheter quand l'occasion s'est présentée, même pas après les reformes qui, évidemment seraient ajoutées au prix. Comme il leur est impossible de démontrer que l'appartement m'appartiendrait, car il n'a jamais été à moi, ils m'accusent alors de l'avoir caché, dans un scénario surréaliste

On m'accuse de corruption pour avoir fait des conférences pour des sociétés investiguées par l'opération Lava-Jato. Comment puis-je être accusé de corruption si je ne suis plus agent publique depuis 2011, année dans laquelle j'ai commencé à faire des conférences ? Et quel rapport peut-il avoir entre les déviations de Petrobras et les exposés, tous documentés, que j'ai faits à 42 sociétés et organisations de différents secteurs, et non seulement aux 5 sociétés investiguées, à un prix fixe et avec les impôts dûment déduits ?

Mes accusateurs savent que je n'ai pas volé, que je n'ai pas été corrompu, ni n'ai essayé de faire entrave à la justice, mais ils ne peuvent pas l'admettre. Ils ne peuvent plus reculer après le massacre qu'ils ont promu par les médias. Il sont devenus prisonniers des mensonges qu'ils ont créés, la plupart des fois avec des reportages factieux et mal vérifiés. Ils sont condamnés à condamner et doivent évaluer que, s'il ne me font pas arrêter, ce sont eux qui seront démoralisés devant l'opinion publique.

J'essaie de comprendre cette chasse comme faisant partie de la dispute politique, quoique ce soit une méthode répugnante de lutte. Ce n'est pas moi, Lula, qu'ils prétendent condamner ; c'est le projet politique que je représente auprès des millions de brésiliens. Dans la tentative de détruire un courant de pensée, ils sont en train de détruire les fondements de la démocratie au Brésil.

Il faut souligner que nous, au PT, nous avons toujours appuyé les investigations, les jugements et les punitions de ceux qui dévient des fonds publics, de l'argent du peuple. Ce n'est pas une affirmation réthorique : nous combattons la corruption dans la pratique.

Personne n'a tant agi pour créer des mécanismes de transparence et contrôle des fonds publics ; pour renforcer l'action de la Police Fédérale (ministère de l'intérieur), ainsi que le département des finances publiques et le parquet, outre le fait de faire approuver par le Congrès National des lois plus efficaces contre la corruption et le crime organisé. C'est reconnu même par les procureurs qui nous accusent.

J'ai la conscience tranquille et la reconnaissance du peuple. J'ai confiance que tôt ou tard la Justice et la vérité devront prévaloir, ne serait-ce que dans les livres d'histoires. Ce qui me préoccupe, ainsi qu'à tous les démocrates, ce sont les continues violations faites à l'état de Droit, c'est l'ombre de l'état d'exception qui se déploie sur le Pays.

LUIZ INÁCIO LULA DA SILVA a été président du Brésil (2003-2010). Il est le Président d'honneur du PT (Parti des Travailleurs).